



©France Active / DR

Pierre-René Lemas

[Un expert ... un avis]

L'épargne solidaire permet de concilier rentabilité et objectif social

La France est une pionnière et une exception européenne en matière d'économie sociale et solidaire, qui représente 10 % du PIB, 13,7 % de l'emploi privé et en conséquence un gisement d'établissements à impact (220 000 entreprises et associations), d'emplois locaux et pérennes (2,6 millions), qui irriguent et dynamisent tout le territoire. Ces structures sont en grande partie financées par l'épargne solidaire, avec 739 millions d'euros investis en 2024. Depuis 2001 en effet, la loi prévoit que les entreprises de plus de 50 salariés proposent un plan d'épargne entreprise (PEE) comprenant un fonds solidaire pouvant aller jusqu'à 10 %. Le volume financier généré permet de financer tout ou partie des structures de l'ESS, et, lorsqu'il est insuffisant, constitue une mise de départ leur permettant de lever des financements complémentaires. Mais il reste un vrai trou dans la raquette, car si la loi ouvre cette possibilité aux entreprises de plus de 50 salariés, sont exclus de fait les PME, les TPE, les travailleurs indépendants et les professions libérales. C'est pour cela que France active a proposé aux gouvernements successifs et aux ministres chargés de cette question un mécanisme de plan d'épargne universel, qui serait géré par un organisme autonome public ou privé, pour les entreprises qui n'ont ni l'infrastructure ni le personnel dévolus à la gestion de ce type de portefeuille. Cela permettrait de généraliser l'épargne salariale, tout en dégageant des financements pour l'ESS, sachant que l'essentiel de notre tissu économique est composé de ces petites structures. Mais d'ores et déjà, depuis la loi Pacte de 2020, l'épargnant a la possibilité de placer sur son assurance-vie une partie de ses économies sur des produits d'épargne à vocation sociale, solidaire, écologique, avec des rendements financiers équivalents aux produits classiques non spéculatifs. Une possibilité encore trop méconnue, hélas, qui demande aux acteurs de l'industrie financière, banques et assurances, de jouer le jeu, de former leurs conseillers à la question et d'informer leurs clients.]

Pierre-René Lemas,
Président de France Active.

Expert]ises

Spécial ESS Économie Sociale & Solidaire

Continuer à faire vivre l'ESS

La 18^e édition du Mois de l'Économie sociale et solidaire s'ouvre dans un climat en demi-teinte, porté par des résultats probants, des projets ambitieux, sur fond de coupes budgétaires à la hache.

Le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire vient de réunir à Bordeaux la fine fleur des acteurs internationaux de l'ESS pour débattre et lancer des coopérations fructueuses entre les nations, preuve de la vitalité de ce secteur. À peine clos, s'ouvre la 18^e édition du Mois de l'ESS partout en France, dans l'Hexagone et dans les territoires ultramarins, mobilisant les centaines de milliers de structures, d'entreprises, de femmes et d'hommes qui œuvrent à réconcilier économie et intérêt général, à dynamiser les régions à travers des écosystèmes en circuits courts, à redonner du travail à ceux qui en sont éloignés, à ouvrir des établissements culturels, des centres de santé... à remettre de la vie, en somme, là où l'État et l'économie conventionnelle font défaut. Portes ouvertes, opérations de sensibilisation et de formation, ateliers, expositions scandent donc novembre.

Mais la fête est moins gaie cette année, compte tenu du budget 2026 qui se dessine au Parlement. L'ESS en

© oksa.studio-stock.adobe.com / DR

est la grande oubliée, après un budget 2025 qui rabat déja considérablement les montants alloués à ce secteur employant 2,6 millions de personnes (près de 14 % de l'emploi privé). À titre de comparaison, la Tech représente 3 % de l'emploi en France et 5,5 % du PIB, quand l'ESS pèse 10 % du PIB. L'Union des Employeurs de l'ESS a ainsi évalué les coupes à 4 milliards d'euros, les emplois supprimés à 90 000, tous champs et structures confondus, traduisant la situation par une formule lapidaire : « *Moins de soutiens publics, plus de charges.* » Des dispositifs pourtant

salués par la Cour des comptes comme étant efficaces et rigoureux dans la gestion des subventions au regard des résultats obtenus.

Face à ces coupes, le secteur s'organise pour faire vivre l'ESS par d'autres moyens, en flétrissant l'investissement et l'épargne des citoyens engagés vers des produits solidaires et écologiques, en multipliant les coopérations entre les structures de l'ESS et les entreprises conventionnelles, entre les acteurs français et internationaux de plus en plus séduits par ce modèle « *made in France* ». **Florence Halimi**]



Enjeux [« Donnons enfin un (vrai) budget à l'ESS ! »]



© Franck Belondje Aéma Groupe / DR

À travers ses quatre marques (Macif, AÉSIO mutuelle, Abeille Assurances, Ofi Invest), Aéma Groupe est un acteur mutualiste de premier plan et un financeur majeur de l'ESS. Son directeur général, Adrien Couret plaide pour une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics du potentiel économique et humain du secteur.

À quoi va ressembler ce mois de l'ESS ?

Dans cette période instable, il devait s'ouvrir sur une note d'espoir. Des centaines d'initiatives fleurissent en France pour le célébrer. Les associations, les coopératives, les mutuelles et les entreprises sociales ouvrent leurs portes, partagent leurs savoir-faire et démontrent qu'une autre économie est possible : celle du lien, de la proximité, de la démocratie et de la durabilité. Ce maillage vivant irrigue nos territoires. Pourtant, jamais il n'a été autant menacé.

Quel est le poids de l'ESS dans l'économie française ?

L'ESS n'est pas une charge : c'est un investissement social rentable, un amortisseur de crise, un levier de relance, qui représente plus de 200 000 structures employant 2,7 millions de personnes, soit près de 14 % des emplois privés. Elle génère près de 10 % du PIB et place l'humain au cœur de son projet économique. Depuis la loi Hamon de 2014, l'ESS s'est affirmée comme un pilier du modèle français conjuguant efficacité économique, utilité sociale et gouvernance démocratique. Face aux crises, l'ESS porte des solutions concrètes : emploi local non délocalisable, circuits courts, recyclage, inclusion, formation, innovation sociale... En amputant ses ressources, c'est l'avenir de notre économie que nous compromettons.

Que prévoit le nouveau budget du gouvernement ?

Pendant que les acteurs de terrain

innovent, le gouvernement taille dans les budgets. Après une version 2025 déjà austère, le PLF 2026 poursuit la même logique de démantèlement. Les chiffres sont sans appel : le budget consacré au développement de l'ESS est amputé de 54 %, passant de 26,7 millions d'euros à 12,3. À cela s'ajoutent les réductions des moyens alloués à la jeunesse, au sport, à la vie associative, à l'insertion par l'activité économique, piliers de la cohésion sociale.

Les répercussions sur les acteurs de l'ESS sont-elles déjà mesurables ?

Les conséquences sont concrètes. En 2025, le secteur a déjà fait face à des structures associatives en cessation de paiement, des services de proximité fermés, des chantiers d'insertion interrompus, des initiatives locales étouffées, faute de financements. Les coupes imposées aux collectivités territoriales,

« En amputant les ressources de l'ESS, c'est l'avenir de notre économie que nous compromettons. »
Adrien Couret

Quelles solutions préconisez-vous ?

L'ESS n'a pas besoin de compassion mais de reconnaissance et de moyens. L'État a lancé une Conférence des financeurs de l'ESS, à laquelle Aéma Groupe a participé aux côtés des assureurs (FNMF, France Assureurs, AAM) : nous sommes prêts à nous mobiliser, ensemble.

À travers nos marques, nous disposons d'un éventail de dispositifs pour tenter de combler les « trous dans la raquette » du financement et de l'accompagnement des porteurs de projets ESS et mettre en action les acteurs de la chaîne. Tenter de combler les trous est une chose, faire en sorte qu'ils cessent de se multiplier en est une autre. 96 % des acteurs de l'ESS ne perçoivent, selon la Cour des comptes, aucune subvention publique.

Les capitaux privés ne peuvent pas constituer la seule réponse à leurs enjeux d'accompagnement. Nous souhaitons également soutenir, aux côtés de l'État, les CRESS qui pourront mettre en œuvre leurs missions au service de l'ESS. L'État peut aussi permettre aux SCIC d'être éligibles au mécénat, et enfin reconnaître leurs contributions au développement du secteur.

C'est en recréant un lien privilégié entre le privé et le public que nous pourrons développer ce pôle vertueux de notre économie qu'est l'ESS. Il faut passer du symbole à la stratégie, avec un financement à la hauteur de l'impact. **F. H.**]

Financement [Une banque au service de l'intérêt général]

Pour Pascal Pouyet, directeur général du Crédit Coopératif, et Jérôme Saddier, président du conseil d'administration, le métier de banquier consiste à mobiliser l'argent pour affirmer de vrais choix de société. Interview croisée.

Réforme des retraites, pouvoir d'achat, préoccupation à l'égard des déficits et de la dette... comment expliquer que la question économique revienne en force dans le débat public ?

Jérôme Saddier Oui, on sort des seuls débats sociaux qui ont fracturé le corps social, notamment sur les enjeux d'identité. La question économique revient en force, car les Français ont conscience du fait que le monde change, que la France est fragile, et son modèle social avec elle. Cela donne l'occasion de débattre, de s'engager, d'accompagner et d'expliquer. C'est ainsi que nous concevons notre rôle de banquiers.

Pascal Pouyet D'autant plus que, sur ces enjeux économiques, les Français manquent d'une grille de lecture claire. Par exemple, seuls 51 %⁽¹⁾ d'entre eux ont conscience que notre système de retraite finance les retraites actuelles et non les retraites futures.

De notre côté, en mettant l'accent sur l'économie sociale et solidaire, nous faisons la jonction entre leurs préoccupations et l'apprentissage des enjeux économiques.

Avec 10 % du PIB et 2,6 millions d'emplois, l'ESS est-elle une réponse aux enjeux de solidarité,

de transition écologique, d'inclusion numérique... ?

Pascal Pouyet L'ESS ne peut pas tout, mais elle est une partie de la réponse, parce qu'elle assure globalement la cohésion sociale et qu'elle répond aux exigences de la Gen Z, à la fois en quête de sens et en situation de précarité tant matérielle que psychique. Le sentiment d'assignation sociale est l'un des maux les plus ancrés dans notre pays. Il faut rappeler que l'ESS est un formidable levier de mobilité sociale pour entreprendre, créer et remettre la société en mouvement.

Jérôme Saddier L'ESS doit être concrète, j'allais dire presque terre à terre, en même temps qu'elle propose un imaginaire positif. Notre rôle en tant que banquiers doit être de sortir des postures, de donner à voir, tout en réaffirmant les principes de l'ESS grâce auxquels l'action économique et sociale, collective et démocratique, peut créer de la valeur. Nos clients incarnent ces réalités qui éclairent l'avenir, notamment dans les secteurs qui échappent à toute logique marchande. Aujourd'hui, le monde associatif, avec ses 20 millions de bénévoles et son 1,8 million de salariés, souffre de choix budgétaires parfois contraires aux enjeux que l'ESS incarne.

© BPE-Myphotoagency-Farshid Momayez Seffat / DR



Jérôme Saddier

Pascal Pouyet

En tant que banque de référence de l'ESS, détenez-vous, justement, les leviers pour accompagner les transitions ?

Pascal Pouyet Oui, clairement. Transition écologique, finance solidaire, fracture numérique, modèle de gouvernance... tout, au Crédit Coopératif, est tourné vers l'intérêt général et l'économie réelle. Mais au-delà des transitions, nous accompagnons les transformations de la société française. La société

civile est beaucoup plus en avance que ce qu'on croit. Elle n'attend pas les politiques pour agir, s'organiser, s'entraider. Nous, banquiers, devons être des accélérateurs de ces mouvements. En donnant les moyens aux gens de mener à bien leurs projets.

Jérôme Saddier L'argent, c'est concret. Investir dans un domaine ou dans un autre, ce n'est pas pareil. On sait, par exemple, que si l'écologie est plébiscitée

dans les intentions, elle est compliquée à mettre en œuvre au quotidien. Notre métier est de faire circuler l'argent en assumant des choix, tels que ne pas financer l'extraction d'énergies fossiles. Mais nous savons que consommer de manière écolo tout en préservant son pouvoir d'achat est jugé difficile pour une majorité de nos concitoyens (57 %⁽²⁾). Nous devons donc aussi être pédagogues.

Pascal Pouyet Seuls 39 %⁽²⁾ des Français estiment que le rôle de leur banque dans la transition écologique est important, ce qui signifie que la majorité ne comprend pas le rôle et l'impact d'une banque. Là encore, nous devons faire des efforts de pédagogie, et même être plus affirmatifs : choisir la banque de référence de l'ESS, c'est donner un sens à son argent !

Jérôme Saddier De plus en plus, les Français veulent que leur argent ait du pouvoir et votent avec leur carte bancaire. Être au Crédit Coopératif, c'est une façon de l'assumer et d'être en accord avec ses convictions. C'est un autre modèle d'engagement. F.H.]

1) Observatoire Viavoice-Garance, novembre 2024.

2) Observatoire du sens de l'argent Crédit Coopératif-Viavoice, novembre 2025.

Investissement [Lita.co, la finance solidaire en circuit court]

Fondée en 2014 par Eva Sadoun et Julien Benayoun, Lita.co est la seule plateforme d'investissement labellisée Finansol. Un modèle innovant qui conjugue épargne et économie réelle, détaillé par Julien Benayoun.

À peine diplômés, Eva Sadoun et Julien Benayoun lancent Lita.co, une plateforme Internet qui permet d'investir le plus simplement du monde dans des entreprises à impact, porteuses de solutions écologiques, sociales, avec des tickets d'entrée à quelques centaines d'euros. « Nous nous sommes aperçus qu'il y avait un décalage entre les aspirations des épargnantes et les placements qui leur étaient proposés, explique Julien Benayoun. Partant de ce constat nous avons voulu, de manière un peu utopiste, révolutionner la finance en réconciliant l'envie de donner du sens à son épargne et une viabilité économique. »

Acteur de référence dans ce domaine, seule plateforme labellisée Finansol, l'entreprise a déjà investi 200 millions d'euros dans la transition, soutenu plus de 300 entreprises et permis de créer ou de pérenniser plus de 26 000 emplois. Elle compte 36 000 investisseurs réguliers aux profils variés. « On s'adresse à toutes les tranches d'âge, de 25 ans à 90 ans, qui



© Lita.co DR

tion sous forme de titre participatif avec Duralex, qui ouvre son capital aux Français sur notre plateforme, indique Julien Benayoun. Reprise sous forme de coopérative, l'entreprise entre clairement dans le champ de la finance solidaire. » Si la prise de conscience des enjeux écologiques, sociaux et de gouvernance est indéniable, force est de constater que la finance solidaire représente toujours moins de 1 % de l'épargne globale. « Plusieurs facteurs entrent en jeu, un manque de communication auprès du grand public, de formation des banquiers qui méconnaissent ces produits, sans parler de l'instabilité politique et

« Nous nous sommes aperçus qu'il y avait un décalage entre les aspirations des épargnantes et les placements qui leur étaient proposés. »

Julien Benayoun

ont des moyens et des motivations diverses, mais toutes soucieuses de soutenir des entreprises à impact, des dirigeants d'entreprise, des CSP + qui recherchent un rendement financier et de la défiscalisation, mais aussi des primo-épargnantes. Nous sommes assez fiers de toucher ce jeune public, qui aligne ses valeurs et son envie de changer les choses avec son épargne », précise Julien Benayoun. Tout comme les fonds classiques d'investissement, Lita propose un éventail de produits financiers, du plus sûr au plus risqué, avec un rendement moyen, tout confondu, de 5 %. « Nous lançons en ce moment même une opéra-

géopolitique qui oriente naturellement l'épargne des Français vers des livrets sécurisés et garantis. Mais ça bouge, observe Julien Benayoun. Quand j'étais étudiant en finance, je n'ai jamais eu de cours sur l'investissement durable ou la finance solidaire, alors qu'aujourd'hui on nous demande régulièrement d'intervenir dans les grandes écoles de commerce. Et dans les dix prochaines années, avec l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations très sensibles à ces sujets et le transfert des patrimoines et des successions dont elles vont bénéficier, le modèle de l'épargne solidaire devrait s'imposer. » F.H.]

ENTRETIEN

« Réduire les déficits publics, c'est louable, mais pas sur le dos des plus pauvres. »

Le président d'ESS France, Benoît Hamon, alerte sur les conséquences des coupes budgétaires sur les emplois et l'activité créés grâce à l'écosystème de l'économie sociale et solidaire.



© Nicolas Guérin / DR

L'ESS est la grande sacrifiée du PLF et du PLFSS. Quelles seront les conséquences sur le terrain ?

Cela va conduire à ce que des entreprises et des organisations, petites ou grandes, mettent un genou à terre, voire ferment. On a déjà des exemples parlants, avant même l'adoption de ce budget, avec des plans sociaux prévus dans des associations très populaires comme Aides et le Secours catholique. Ces grands acteurs sont l'arbre qui cache la forêt des petites associations en grand danger. Cela va produire des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, ce qui a été documenté par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes).

Que deviendront certains territoires sans l'ESS ?

Il y a des territoires ruraux et des quartiers en France où le service public n'est plus que très résiduel et où l'Ehpad, la crèche, les clubs de sport, les établissements culturels, l'épicerie sociale sont sous statut associatif ou coopératif, où même la maternité a été remplacée par un centre de soins mutualiste. L'ESS maintient des emplois non délocalisables sur ces territoires, crée de la valeur là où l'économie conventionnelle n'est plus. C'est tout ce tissu qui est menacé.

Comment expliquer qu'un sujet aussi consensuel, un modèle qui a prouvé sa viabilité, soit aussi peu investi par les pouvoirs publics ?

C'est un mystère, d'autant qu'on sait maintenant par le rapport de la Cour des comptes publié en septembre que l'ESS est moins consommatrice

d'aides publiques que l'économie conventionnelle, ce qui est quand même un comble. C'est tout le paradoxe. La loi ESS que j'ai fait passer en 2014 est l'une des lois françaises les plus copiées dans le monde ; elle sert de modèle à de nombreux pays. C'est d'ailleurs un élément de soft power indiscutable à l'international où l'on est jugé comme étant pionnier, où la coopération entre les sociétés civiles des pays est évidente, même ceux qui ont une relation très refroidie avec la France. Outre les services qu'elle rend ici, elle est capable d'être l'un des ingrédients d'une coopération renouvelée avec le reste du monde.

Quelles solutions préconisez-vous ?

On apprend de plus en plus à faire sans ou malgré l'État, parce qu'une partie de notre rôle est aussi de corriger un certain nombre d'inégalités créées par sa défaillance. Je vais engager une stratégie pour faire en sorte que les grands acteurs de l'ESS privilégié des fournisseurs ou des prestataires de l'ESS, pour avoir accès à plus d'opportunités économiques. Il est crucial par ailleurs de créer un fonds qui intervienne aussi bien en termes d'investissements que de subventions dans les secteurs stratégiques ou en urgence et en secours dans ceux abîmés par les politiques budgétaires. On crée également une plateforme de marques de l'ESS, pour que les grands acteurs du secteur soient plus identifiables, notamment auprès de leurs clients et fournisseurs. Bref, on travaille à se donner les instruments de notre propre résilience. F.H.]

Mutuelles [L'ESS met la valeur qu'elle crée au service d'un projet social de justice et de solidarité]

« Notre performance économique est au service de notre performance sociale », assure Matthias Savignac, président de MGEN. Interview.

Onze ans après la loi définissant l'économie sociale et solidaire, faut-il encore l'opposer à l'économie traditionnelle ?

Je ne vois aucune opposition. Toutes les manières d'entreprendre apportent quelque chose à l'économie du pays. Nous sommes soumis aux mêmes règles du jeu, aux mêmes injonctions, aux mêmes contraintes que n'importe quelle entreprise en matière de rentabilité, de réglementation, d'employabilité... Simplement, l'économie sociale et solidaire a décidé – c'est son ADN – de mettre la valeur qu'elle crée au service d'un projet social de justice et de solidarité. Parce que nous sommes des entreprises démocratiques, nous décidons collectivement de mettre la performance économique au service de la performance sociale. MGEN emploie 9 000 salariés, réalise 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et regroupe plus de 4 millions d'adhérents. Le Groupe VYV auquel nous appartenons emploie 24 000 salariés, et réalise 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En quoi ne serions-nous pas de véritables acteurs de l'économie ? Nous ne vivons que des cotisations de nos adhérents. Nous ne nous recapitalisons pas sur les marchés ni ne recevons de fonds venus de je ne sais quels pays. Tous nos emplois sont en France, y compris nos centres d'appels et de gestion. Cela fait partie de nos engagements, de notre exemplarité d'employeur.

Et pourtant, il subsiste une différence dans l'esprit des acteurs de l'économie traditionnelle.

Comment l'expliquer ?

Il y a une espèce de fantasme dans notre pays, où l'on considère qu'« économie sociale et solidaire » rime avec « subventionnée ». Comme si l'économie sociale n'arriverait pas à vivre par elle-même. Or, la Mutualité française a fait des études qui démontrent que, en proportion de son poids dans l'économie française, l'ESS est moins subventionnée que le reste de l'économie. Pis, au sein de l'économie sociale et solidaire, le monde mutualiste n'est pas du tout subventionné. Et pis encore, il est davantage taxé que les autres en raison de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA).

Aujourd'hui, lorsqu'une mutuelle reçoit 100 euros de cotisation de ses adhérents, plus de 13 euros partent sous forme de taxes avant même d'avoir remboursé la moindre prestation. Cela n'aide ni la mutuelle à mieux faire son travail, ni les adhérents à mieux se soigner.

Nous allons voir comment vont évoluer les débats sur le budget, le PLFSS, et l'idée qui avait déjà émergé d'augmenter de deux points cette taxe. Elle serait portée à plus 15 %. Mécaniquement, cela aurait une traduction immédiate d'augmentation des cotisations des adhérents.

Mon prédécesseur, Thierry Beaudet, aujourd'hui président du CESE, disait « la santé est davantage taxée que le hamburger », qui lui ne l'est qu'à 5,5 %. Un paradoxe assez révélateur au regard des campagnes de prévention contre la malbouffe.

Estimez-vous que l'ESS est en situation de fragilité ?

L'ESS est une économie particulièrement résiliente, mais, à l'ère de la mondialisation, toutes les entreprises sont fragiles et sont soumises aux mêmes aléas financiers, réglementaires ou géopolitiques. En outre, dès que l'on fait des choix politiques, on se met volontairement des contraintes supplémentaires ; consenties et non subies, bien sûr. Ma conviction profonde est que la santé et l'éducation constituent le ciment de

travaillons avec rigueur et respectons une éthique. Sait-on par exemple que, chez MGEN, toutes les données de santé – des données sensibles – sont stockées sur des serveurs souverains, en France ?

« Lorsqu'on est acteur de justice sociale, le sujet n'est pas d'avoir raison, mais d'être utile. »

Matthias Savignac

MGEN a remporté plusieurs appels d'offres sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires. Comment se prépare celui de la fonction publique hospitalière ?

Notre choix d'une stratégie de coopération avec d'autres mutuelles de fonctionnaires nous permet aujourd'hui de protéger 72 % des agents de la fonction publique d'État. Maintenant, nous rentrons dans la période des affiliations au contrat collectif (avant la réforme, ils bénéficiaient de contrats individuels).



© MGEN / DR

« Nous avons réalisé la plus grande fresque du climat en Europe. »

« En matière de RSE, notre niveau d'engagement était élevé depuis longtemps. Nous avons récemment décidé de le communiquer. Lors de son assemblée générale de 2024, MGEN s'est dotée d'une stratégie de climat très ambitieuse et des indicateurs du quotidien. Opter pour la démarche « pas à pas » de l'ADEME implique des décisions sur notre parc immobilier, sur la mobilité ou sur la consommation papier. Le travail itératif avec nos militants a suscité une vraie adhésion, qui engendre une nouvelle manière de fonctionner. Par exemple, en réunissant 600 personnes, nous avons réalisé la plus grande fresque du climat en Europe. Dans le domaine social, nous avons lancé le programme « Alignées » sur l'égalité femmes-hommes. Nous avons également signé l'acte d'engagement StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise). »



notre société. Dès lors qu'on affirme ce choix politique, il faut que cela se traduise concrètement dans notre société. Or, aujourd'hui notre système de santé est fragile, et l'école l'est aussi. On doit regarder en face les causes de la montée du niveau de violences, verbales et physiques, qui touchent durement les agents de la fonction publique. Les fonctionnaires sont critiqués de toutes parts, alors que la fonction publique est le bien commun. Le fonctionnaire est vu comme un coût qu'il faudrait toujours réduire. Jamais ne se pose la question de l'utilité de tel ou tel pan de la fonction publique. Les entreprises de l'économie sociale, elles aussi, sont regardées avec condescendance. Dans l'inconscient collectif, nous serions de gentils utopistes sympathiques qui ne feraient pas partie de l'économie sérieuse. Alors que nous

L'ESS se distinguerait donc par son éthique ?

Dans notre système démocratique, ceux qui créent le plus fort assènement des principes et des convictions. Mais dès qu'on entre dans la réalité, la dette publique, les déserts médicaux, la fragilité du service public, ces certitudes ne tiennent plus.

Le monde politique n'arrive plus à combler le grand écart avec les territoires. Alors que l'économie sociale et solidaire, elle, se confronte au réel tous les jours. Elle est pragmatique, tout en parvenant à défendre des convictions. Lorsqu'on est acteur des territoires et acteur de justice sociale, le sujet n'est pas d'avoir raison, mais d'être utile. Ainsi, nous ouvrirons des établissements dans des endroits où l'hôpital public n'est pas suffisamment présent. Nous ne sommes pas là pour pallier les manques du service public, mais nous sommes complémentaires.

Notre démarche est résolument utile et partenariale.

« L'économie sociale et solidaire, c'est l'économie de la coopération avant la compétition. »

Matthias Savignac

Chiffre emblématique, pour l'Éducation nationale, dans les six mois qui viennent, nous allons affilier 1,4 million de personnes. Le plus gros contrat collectif d'Europe. Nous nous sommes préparés depuis quatre ans, à tous les niveaux dans les territoires, avec nos salariés et nos militants. Nous avons éprouvé nos process, nos systèmes d'informations, notamment avec les personnels du ministère de la Culture. En ce qui concerne la fonction publique hospitalière, un premier tour de piste avec les organisations syndicales a été réalisé. À date, la décision a été prise par le gouvernement sortant de reporter sa mise en œuvre à janvier 2028. Cela pose quelques questions

d'équité entre les agents de la fonction publique, puisque certains bénéficient dès à présent de la protection sociale complémentaire (PSC) et donc de la participation employeur. Il est cependant exact que la fonction publique hospitalière comprend des spécificités territoriales et économiques, notamment l'article 44 qui permet au personnel de se soigner gratuitement dans son établissement. En attendant, grâce à un beau partenariat avec la Mutuelle nationale des hospitaliers et Relyens, nous sommes prêts !

MGEN réfléchit à créer des ponts avec l'économie traditionnelle.

De quoi s'agit-il ?

Grande mutuelle nationale, nous sommes avant tout acteur dans les territoires. Les PME et leurs patrons en sont aussi des acteurs, avec les politiques locaux et tout le tissu économique ou associatif. Ces employeurs sont attentifs à la protection de leurs salariés, surtout quand il n'y a pas de médecin de famille ni de centre de santé et que le moindre hôpital, la moindre clinique ou maternité sont à quarante-cinq minutes de route. Je trouverais normal que ces patrons de PME puissent s'exprimer sur la protection sociale. Ils ont un rôle à jouer dans l'organisation des territoires pour répondre aux besoins de leurs salariés et donc de la population. Je crois que nous avons à travailler ensemble sur notre capacité à leur proposer des services pour une protection sociale de bon niveau. Voilà encore un exemple de l'utilité de ce que font la fonction publique et l'ESS pour faire tourner l'économie dite traditionnelle. F.H.

DES PARTENARIATS POUR LE SPORT-SANTÉ FÉMININ

« L'année prochaine MGEN célébrera ses 80 ans. Depuis sa fondation, elle travaille à l'égalité entre les femmes et les hommes. Contraception, prise en charge des IVG, prise en compte de l'endométriose, constitutionnalisation du droit à l'IVG... nous avons toujours été précurseurs.

Plus récemment, en constatant une moindre pratique d'activité physique chez les jeunes filles, nous avons décidé d'incarner l'idée du sport-santé féminin en nouant des partenariats, par exemple avec la Ligue nationale de basket-ball ou celle de hand-ball. Nous incitons les clubs à créer des sections féminines et participons à la promotion du sport féminin professionnel et amateur. Finalement, toute notre politique de mécénat partenarial sert à améliorer notre impact en faveur du bien commun et de l'intérêt général. »

